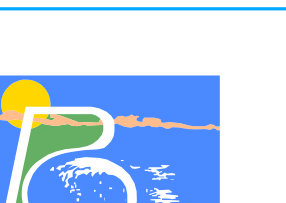


SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE



Mairie de
BALARUC LE VIEUX
17 Place de la Mairie
34540 Balarc le Vieux
Tel : 04.67.18.40.00

Commune de Balarc le Vieux
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Document graphique du règlement
(Plan de zonage général)

Chargé d'étude
SFI
urbanisme

434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tel : 04.66.04.01.74
E-mail: adelesf@wanadoo.fr

Plan zoné en vigueur
Délib. n° 2017-0107 CC43
Date de l'Élar: réunion 8
Système de coordonnées géographiques :
SRS : Projections Lambert 93


Avec le concours de
SPI GRAPHIC

Société de services
Plan Urbanisme
Tel : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail: spigraphic@wanadoo.fr

5.1

Prescription du PLU - DCM du 27 Juin 2014
Avis du projet de PLU - DCM du 28 Janvier 2017
Approbation du PLU - DCM du ...

SFI GRAPHIC s'engage à être responsable en cas d'omission, d'erreur, de manque. Les plans sont respectés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant impression.



LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Limite de zone et de secteur.
- Espaces Boisés Classés (EBC) significatifs à conserver ou à créer.
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général, élargissement - création de voie
- Numéro d'opération (cf. Liste des emplacements réservés)
- Marge de recul des constructions par rapport à l'axe de la RD 600 (articles L.111-6 à L.111-10 du code de l'urbanisme)
- Secteur à protéger pour des motifs d'ordre écologique (préservation, maintien ou remise en état des continuités écologiques)
- Coupure d'urbanisation
- Limite des espaces proches du rivage
- Bande des 100 mètres inconstructibles
- Secteur faisant l'objet d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Élément de paysage (haies, alignements d'arbres isolés) à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier
- Numéro d'ordre (cf. Liste des éléments de paysage)

ZONES INONDABLES

Se référer au Plan de Prévention des Risques naturels d'inondation approuvé par arrêté préfectoral le 25 janvier 2012

- Enveloppe des zones inondables du PPRs de la commune de Balarc-le-Vieux (reportée de manière indicative sur les plans de zonage) Voir détails en annexe 6.3

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (en m2)
1	Placette publique / Espace vert et liaison piétonne	Commune	1270
2	Voie à créer (bouclage de la rue de la Treille)	Commune	347
3	Aménagement paysagers des abords de la RD2 / futur TCSP	Commune	795
4	Réaménagement du carrefour au sein de l'espace commercial de Balarc	Commune	4170
5	Mise à 2x2 voies de la RD600, échangeur et bretelles d'accès	Conseil Départemental	146779
6	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales (quartier de l'Olivette)	Commune	8000
7	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales (route de Montbazin)	Commune	5956

